



SNES

AIX - MARSEILLE

PRIX : 2 € - MENSUEL - N° 337 - NOVEMBRE 2011

SNES

37

élus sur 54

55,6 %
pour le SNES Aix-Marseille
Merci de votre confiance !

Edito

Lors des élections professionnelles de décembre 2008, qui étaient organisées à l'urne sur le lieu de travail, 64,7% des électeurs de nos catégories avaient exercé leur droit de vote. En octobre 2011, ils n'étaient plus que 41,2%. Le vote venait d'être dématérialisé dans notre seul ministère. Comment expliquer un tel dévissage de la participation ? Alors que l'Education Nationale est à la pointe du mouvement social, pourquoi est-ce justement le ministère où la participation ne s'est pas maintenue ?

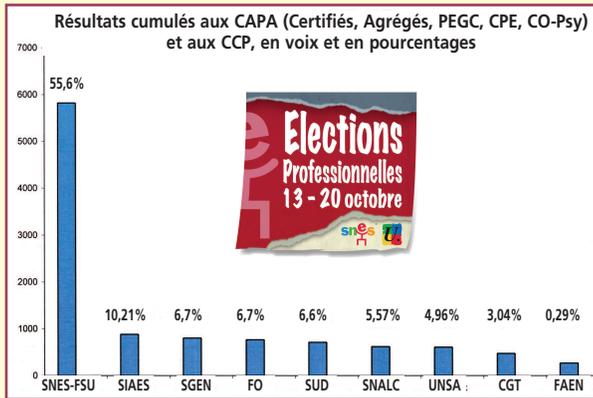
Pour Luc Chatel, la réponse est simple : les personnels ne se reconnaîtraient plus dans le syndicalisme et la voie serait libre pour d'autres réformes : évaluation par le chef d'établissement, allongement du temps de travail sur l'année scolaire, élargissement de nos obligations de service. Le biais idéologique est flagrant et tous les autres indicateurs contredisent ce diagnostic : progression de nos listes, mobilisation dans les luttes des enseignants, bonne tenue de la syndicalisation, succès aux Conseils d'administration, mobilisation des électeurs pour surmonter les difficultés du vote électronique... Nous demandons la création d'une commission d'en-

quête parlementaire et d'une commission d'enquête administrative.

Constatons cependant que le ministère est resté sourd aux alertes. Si nous ne pouvons croire à l'incompétence, force est alors de constater que ce grand bug électoral (qui aura coûté près de 5 millions d'euros) a été voulu : calcul politique d'un affaiblissement de la FSU ? Les basses manœuvres du Ministre sarkozyste ont échoué : malgré la perte d'un tiers de ses voix, la FSU reste première sur l'ensemble de la Fonction Publique d'Etat.

La démocratie sociale n'a pas les faveurs de ce gouvernement. Face à un tel sabotage, que faire ? Porter l'affaire devant les tribunaux, malgré l'exceptionnel investissement militant et la ténacité d'électeurs qui se sont démenés pour voter ? Pour le SNES, ce n'est pas devant la justice que sera obtenue la réparation de ce déni de démocratie mais par la lutte syndicale, dans les établissements, dans les instances paritaires et dans la rue : renforçons le SNES, menons les combats pour que ces margoulins ne soient plus en charge des destinées de la Nation.

Laurent Tramoni



CAPA Agrégés

INSCRITS	2492			
VOTANTS	1335	53,57%		
BLANCS/NULS	23			
EXPRIMES	1312			
SNES FSU	746	56,85%	7	(+1)
SNALC CSEN	149	11,35%	1	
SIAES	157	11,96%	1	
SGEN CFDT	104	7,9%	1	
SNLC FO	42	3,2%	0	
SE UNSA	33	2,51%	0	
SUD	81	6,17%	0	

Avec 56,85% des suffrages exprimés, la liste SNES-SNEP-SNE-Sup voit sa représentativité nettement renforcée avec un gain de 3,6 points par rapport à 2008. Avec 7 sièges sur 10 (+ 1), elle entend défendre l'agrégation et la place des agrégés dans le système éducatif, du collège à l'université. Les candidats remercient chaleureusement tous les collègues qui leur ont renouvelé leur confiance et qui peuvent compter sur le dévouement et la ténacité de leurs élus pour garantir l'équité et assurer la défense de chacun dans les commissions.

CAPA Conseillers Principaux d'Éducation

INSCRITS	538			
VOTANTS	364	67,65%		
BLANCS/NULS	8			
EXPRIMES	358			
SNES FSU	172	48,04%	5	(+1)
SGEN CFDT	68	18,99%	1	(-1)
SNLC FO	15	4,18%		
SE UNSA	103	28,77%	2	

Malgré un contexte électoral et professionnel difficile, la catégorie s'est exprimée et a fait son choix : près de 50% des voix pour le SNES, un siège supplémentaire et l'arrivée de nouveaux élus. Par leur vote les personnels ont exprimé leur rejet de la politique menée au sein de l'Éducation Nationale depuis de nombreuses années, leur souffrance quant à leurs conditions de travail et le refus de la dévalorisation de leur métier. Nous tenons à remercier très chaleureusement l'ensemble des militants et des collègues qui nous ont soutenus. Ce succès est pour nous un signe de confiance renouvelé et nous continuerons à œuvrer dans le sens de l'intérêt des collègues et de la catégorie.

CAP PEGC

INSCRITS	118			
VOTANTS	62			
BLANCS/NULS	3			
EXPRIMES	59			
SNES FSU	38	64,4%	2	
SNCL FAEN	21	35,59%	1	

Avec 64,4% des voix et 2 sièges sur 3, la liste de la FSU remporte haut la main le scrutin.

Elections Profess

Le SNES Aix-Marseille p

La FSU en tête au Comité T

Avec 55,6 % des voix sur l'ensemble des commissions paritaires (CAP et CCP) où il présentait des candidats, soit + 2,8 pts par rapport aux scrutins de 2008, le SNES Aix-Marseille consolide sa majorité absolue. Les électeurs ont ainsi attribué à nos candidats 37 (+2) des 54 sièges de représentants des personnels auprès du Rectorat pour la mandature 2011/2014. Que les 3975 électeurs qui ont apporté leur soutien à nos listes en soient remerciés, et qu'ils sachent que nous sommes fiers de leur confiance, de leur mobilisation, et déterminés à poursuivre notre action.

Nombreux sont aussi ceux qui nous ont fait savoir qu'ils auraient voté pour nos listes s'ils n'en avaient été empêchés par l'insupportable dispositif de vote électronique mis en place par ce Ministère : de ce fait, la participation a chuté de 64,7% à seulement 41,2%, et jusqu'à 8% à peine chez les Assistants d'Éducation.

Le SNES demande la mise en place d'une commission d'enquête administrative, avec des experts indépendants, et d'une commission d'enquête parlementaire sur ce sabotage d'un rendez-vous majeur de la démocratie sociale.

Ce résultat fait écho à la progression du SNES dans les commissions paritaires nationales (50,6%) et au succès qu'obtient notre fédération syndicale, la FSU, dans les comités techniques (40,6 % au niveau national et jusqu'à 44,6% dans notre académie). Notre syndicalisme et nos propositions sont incontournables dans la recherche d'ac-

Comité Technique Ac

INSCRITS	41909
VOTANTS	17460
BLANCS/NULS	781
EXPRIMES	16679
FSU	7434
UNSA	2530
SGEN CFDT	1074
FO	2363
CGT	1231
UER	1013
SUD	1034

Comité Technique A
Malgré les obstacles, les person
La FSU confirme, et de loin, sa p...
sentante des personnels dans n...
loin devant la deuxième org...
détenira 6 sièges sur 10 au CTA in...
rement abordées les grandes orie...
(tous secteurs confondus).
Malgré un taux de participation su...
nationale (42% contre 38%), l'orga...
ces élections a privé de fait du droit...
nos collègues (17500 votants pour 4...
L'organisation de ces votes, les en...
corps ont conduit à ce que certain...
nels s'expriment moins que d'autres...
de l'ensemble des agents non titu...
ATRF, interpelle.
La FSU et ses syndicats nationaux...
une représentation sociale basée...
volonté de l'ensemble des personne...
syndicales ont vocation à représen...
cet attachement que les syndicats...
conclusions d'un scrutin qui restera...
convient à tout prix d'éviter.

CCP Personnels de vies scolaires

INSCRITS	3544			
VOTANTS	297	8,38%		
BLANCS/NULS	33			
EXPRIMES	264			
SNES FSU	119	45,07%	3	(-1)
CGT	39	14,77%	1	(+1)
FO	37	14,01%	1	
SGEN CFDT	16	6,06%	0	
UER	8	3,03%	0	
UNSA	16	6,06%	0	
UDAS	2	0,75%	0	
SUD	27	10,22%	0	

A la CCP, les syndicats de la FSU obtiennent 3 sièges sur 5 : six nouveaux représentant(e)s du SNES-FSU qui auront à cœur de défendre les intérêts individuels et collectifs de cette catégorie, de faire respecter le statut et de conquérir de nouveaux droits.

Les assistants d'éducation ont cependant été les grands oubliés de l'administration : dans la plupart des cas constatés, ils n'ont pas été informés des procédures ni des délais de réclamation et ont donc été dans l'impossibilité de participer à ce scrutin professionnel, qui par ses nouvelles modalités a ainsi porté atteinte au principe d'égalité des agents de l'État. Le taux de participation parle de lui-même : 8,4% contre 50,7 % en 2008 !



professionnelles 2011

meilleure progression à 55,6%

Comité Technique avec 44,6%

Comité Technique Académique

	Voix	Sièges	
1909			
7460			
781			
6679			
7434	44,57%	6	(-1)
2530	15,16%	2	(+1)
1074	6,44%	0	
2363	14,16%	1	
1231	7,38%	1	
1013	6,07%	0	
1034	6,19%	0	

Comité Technique Académique

les personnels choisissent la FSU

de loin, sa première place de représentants dans notre académie (44,6%) deuxième organisation (15,2%) Elle 10 au CTA instance où sont régulières grandes orientations académiques us).

participation supérieur à la moyenne (38%), l'organisation déplorable de fait du droit de vote des milliers de votants pour 42000 inscrits).

votes, les effets de structures, de que certaines catégories de personnes d'autres. La faible participation des non titulaires, des ouvriers et

s nationaux restent très attachés à sociale basée sur l'expression de la des personnels que les organisations n à représenter. C'est au regard de les syndicats de la FSU tireront les n qui restera le modèle de ce qu'il éviter.

cords majoritaires au sein de l'Education Nationale.

Autour du SNES, on constate une forte dispersion des voix entre 10 syndicats concurrents dont aucun n'atteint le millier de voix dans les corps où se trouve le SNES : les syndicats de l'Union pour l'Ecole Républicaine (SIAES, SNACL, FAEN) recueillent ensemble 16 % (contre 15,2 % en 2008) mais ne sont pas représentés au comité technique (6,1% sur l'ensemble des corps). A l'inverse, le syndicat des enseignants de l'UNSA passe sous la barre des 5% et n'est plus représenté que chez les CPE, alors que l'UNSA gagne un deuxième siège au sein de la délégation des représentants des personnels du comité technique, siège qui échoit à un chef d'établissement du SNPDEN. Avec le recul du SGEN, cela confirme que les syndicats qui soutiennent les réformes de Luc Chatel ne sont pas représentatifs des enseignants du second degré.

Le SNES agira en cohérence avec la FSU, au sein du comité technique (aspects collectifs) et des commissions paritaires (aspects individuels) pour la défense de nos métiers et la promotion de nos projets. Les premiers chantiers porteront sur l'évaluation des enseignants et les rythmes scolaires. Notre action dans les instances paritaires s'appuiera sur les luttes et les mobilisations que nous mènerons dans les semaines qui viennent et sur le débat que nous entendons mener avec l'opinion publique pour qu'un autre projet pour l'éducation soit enfin porté par la Nation toute entière.

CCP Non titulaires d'enseignement d'orientation et d'éducation

INSCRITS	1300		Sièges	
VOTANTS	295	22,69%		
BLANCS/NULS	14			
EXPRIMES	281			
SNES FSU	131	46,61%	3	
FO	42	14,94%	1	(+1)
UNSA	18	6,4%	0	
SUD	15	5,33%	0	
SGEN CFDT	36	12,81%	0	
CGT	30	10,67%	0	
UER	8	2,84%	0	
UDAS	1	0,35%	0	

En votant à 46,6% pour les syndicats SNES, SNEP et SNUEP de la FSU, malgré toutes les manœuvres qui ont écarté du vote plusieurs centaines de collègues, les non titulaires d'enseignement, d'orientation et d'éducation ont clairement exprimé leur confiance, et renforcé la représentativité de nos élus qui conservent leurs **3 sièges sur 4**.

Un message fort qui permettra à la FSU et à ses représentants de mener à bien les dossiers en attente sur les questions de rémunération, de conditions d'exercice, sur le futur recensement pour l'accès au CDI et surtout à la Titularisation, pour en finir enfin avec la précarité !

Résultat global élections professionnelles 2011

INSCRITS	17736		Sièges	
VOTANTS	7310	41,21%		
BLANCS/NULS	157			
EXPRIMES	7155			
SNES FSU	3975	55,6%	37	(+2)
CGT	218	3,04%	1	(+1)
FO	477	6,7%	3	(+1)
SGEN	477	6,7%	4	(-1)
UNSA	355	4,96%	2	(-1)
UER	16	0,22%	0	
UDAS	3	0,04%	0	
SUD	473	6,61%	1	
SIAES	731	10,21%	3	
SNALC	399	5,57%	2	
FAEN	21	0,29%	1	

CAPA Certifiés

INSCRITS	9579		Sièges	
VOTANTS	4821	50,32%		
BLANCS/NULS	75			
EXPRIMES	4746			
SNES FSU	2666	56,17%	13	(+1)
SNALC CSEN	250	5,26%	1	
SIAES	574	12,09%	2	
SGEN CFDT	231	4,86%	1	
SNLC FO	341	7,18%	1	
SE UNSA	185	3,89%	0	(-1)
SUD	340	7,16%	1	
CGT	149	3,13%	0	

Les résultats du vote à la CAPA des certifiés montrent une progression du SNES par rapport à l'élection de 2008. Avec 56,17% des suffrages, soit une progression de 1,58%, les collègues ont renforcé la nette majorité absolue du SNES chez les certifiés. Cette progression se matérialise par le gain d'un siège, confiant au SNES **13 sièges sur 19** à la CAPA des certifiés. L'UNSA perd son siège tandis que les autres organisations se maintiennent, avec seulement deux sièges pour le SIAES, deuxième syndicat de l'académie.

Nous tirerons profit de cette représentativité en CAPA pour répondre aux attentes des certifiés et avancer sur nos revendications en termes de conditions de travail, de liberté pédagogique, d'accès à la hors classe, de notation, de mutations. Cela passe par un paritarisme fort, porté par un syndicalisme majoritaire qui impose des règles claires, communes, et connues de tous. Merci à nos électeurs. Vous pouvez compter sur nous.

CAPA DCIO COPsy

INSCRITS	165		Sièges	
VOTANTS	136	82,42%		
BLANCS/NULS	1			
EXPRIMES	135			
SNES FSU	103	76,29%	4	
SGEN CFDT	22	16,29%	1	
SUD	10	7,4%	0	

Avec 82,4% de votants, participation exceptionnelle compte tenu des difficultés engendrées par le vote électronique, et 76,29% des voix pour le SNES-FSU, la profession signifie qu'elle approuve à une très large majorité notre analyse et les actions que nous avons menées. Le SNES-FSU conserve ses **4 sièges sur 5** et accroît sa représentativité de 5,5 %.

Ensemble, nous continuerons à construire l'avenir, dans l'intérêt de notre public prioritaire, pour que soient reconnus ses besoins spécifiques. Nul doute que ces résultats nous permettront de peser positivement dans la lutte engagée autour de nos missions, statuts et moyens.



Prenez la parole au SNES

Faites vivre la démocratie

La profession vient de faire doublement la preuve de son attachement à la démocratie : en surmontant une grande partie des entraves mises à la participation aux élections professionnelles, et en affirmant haut et fort sa confiance dans le SNES et la FSU, organisations dont le fonctionnement et la présence sur le terrain assurent transparence et contrôle démocratique par les syndiqués. Les élus, les militants sauront s'en montrer dignes par leur travail au service de tous. Par ce vote vous avez accordé au SNES et à la FSU la légitimité pour qu'ils jouent pleinement leur rôle de contre-pouvoir et de force de proposition. Mais cette légitimité ne serait rien sans la vitalité démocratique de nos organisations.

Au SNES, à la FSU, les directions syndicales départementales, académiques, nationales sont directement élues par les syndiqués dans le cadre d'un débat d'orientation. Au SNES, à la FSU, les prises de positions sur le métier, le statut, les réformes, le service public sont largement et ouvertement discutées dans la presse syndicale, dans les réunions et les stages. Elles sont adoptées tous les deux

ans dans les congrès académiques puis national, ouverts à tous les syndiqués.

Etre syndiqué au SNES, rejoindre la FSU, c'est pouvoir prendre sa place dans ce processus. Et si nous vous invitons à nous rejoindre largement, c'est que cette année scolaire est d'une densité exceptionnelle : entre les élections professionnelles et les élections politiques - dont nul n'ignore les enjeux pour nos professions et pour le service public d'éducation - le SNES tiendra son congrès au printemps 2012. Chaque section syndicale d'établissement enverra une délégation pour porter ses propositions qui seront examinées et débattues. Les propositions adoptées seront défendues par la délégation académique au congrès national et pourront devenir les mandats portés par l'ensemble du SNES pour l'éducation nationale.

Etre syndiqué au SNES, rejoindre la FSU, c'est donc agir sur les politiques scolaires à venir, c'est peser dans la campagne électorale sur les questions éducatives et sur le service public.

Prenez la parole, syndiquez-vous !

SNES AIX - MARSEILLE N° 337 - Novembre 2011

Publication du SNES Aix-Marseille

12, place du Général-de-Gaulle - 13001 Marseille - Tél. 04.91.13.62.80 - Fax 04.91.13.62.83

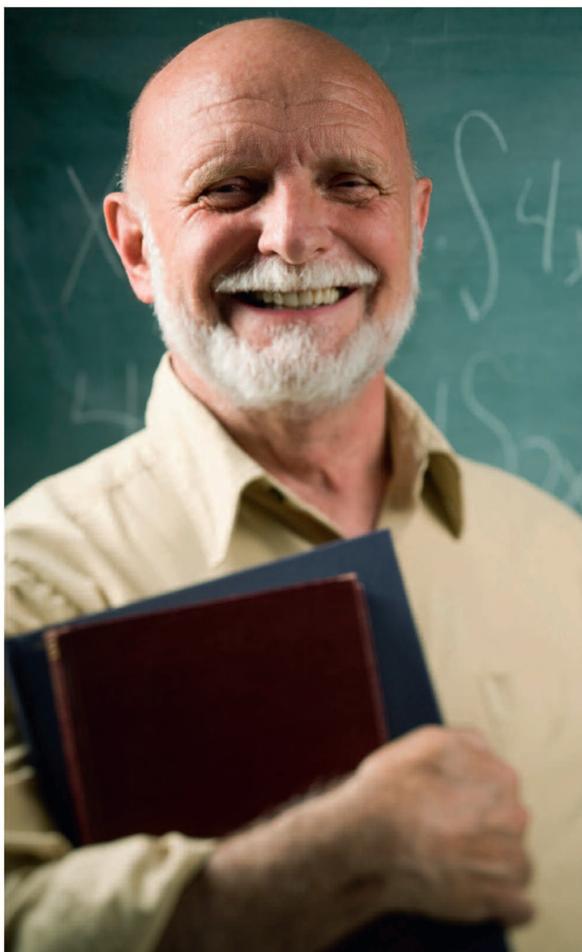
Directeur de publication : L. TRAMONI - Photos : N. Baggioni-Lopez - M. Freu

Imprimerie SEILPCA - 19, cours d'Estienne-d'Orves - 13001 Marseille - Tél. 04.91.57.75.00

Périodique inscrit CPPAP 0215 S 05476 - Dépôt légal : 11 mars 2011 - ISSN 0395-384 X

Tiré à 6 500 exemplaires - Prix : 2 € - Imprimé sur papier certifié PEFC (forêts gérées de façon durable)

02/11



MA BANQUE EST DIFFÉRENTE, CEUX QUI LA GÈRENT SONT COMME MOI.

Le Crédit Mutuel Enseignant est une banque coopérative. Ce que ça change ? C'est une banque qui appartient à ses clients-sociétaires, tous issus de l'Education nationale, de la Recherche, de la Culture et des Sports : ceux-ci peuvent participer au fonctionnement de leur CME en votant aux Assemblées générales. Ils élisent leurs représentants au Conseil d'administration suivant le principe : "une personne, une voix". C'est donc à ses clients que le Crédit Mutuel Enseignant rend des comptes, et non à des actionnaires.

UNE BANQUE CRÉÉE PAR SES COLLÈGUES, ÇA CHANGE TOUT.

Crédit  Mutuel

Enseignant

www.cme.creditmutuel.fr

CRÉDIT MUTUEL ENSEIGNANT AIX-MARSEILLE

MARSEILLE : TEL. : 0820 025 649*

65, LA CANEBIERE - 13001 MARSEILLE

COURRIEL : CME13@CREDITMUTUEL.FR

AIX EN PROVENCE : TEL. : 0820 300 185*

6, PLACE JEANNE D'ARC - 13100 AIX EN PROVENCE

COURRIEL : CME13AIX@CREDITMUTUEL.FR

* 0,12 € TTC/min.